

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### MAGNOLIA LANCE SON INSURTECH 'FLUO' : UNE OFFRE EMPRUNTEUR ALL INCLUSIVE ET 100% MOBILE

Paris, octobre 2021

Magnolia.fr, via son insurtech [Fluo](#), lance sa première offre mobile 100% "banque friendly" pour **faciliter le changement d'Assurance de Prêt Immobilier**. Cette offre, dont le tarif défie toute concurrence, répond aux besoins des emprunteurs qui pourront y souscrire en moins de 10 minutes mais également aux exigences des banques grâce à un contrat **100% compatible**. **Une offre toutes garanties incluses, pour changer d'Assurance Emprunteur facilement !**

Fluo est une offre en Assurance Emprunteur unique, **incluant toutes les garanties répondant aux exigences de tous les établissements bancaires** du marché. Pour rappel, le changement d'assurance emprunteur n'est possible que si le nouveau contrat répond aux critères d'équivalence de garanties de l'établissement prêteur. Cela est la seule condition pour mener à bien une demande de substitution.

La loi est limpide à ce sujet : *« le prêteur ne peut pas refuser en garantie un autre contrat d'assurance dès lors que ce contrat présente un niveau de garantie équivalent au contrat d'assurance de groupe qu'il propose. »*.

#### Une souscription entièrement pensée mobile

Grâce aux 20 ans d'expérience de vente de contrats d'assurance emprunteur sur internet, Magnolia a pu concevoir à travers Fluo un **parcours de souscription ultra optimisé**, totalement digitalisé, pensé **100% mobile** et permettant à n'importe quel emprunteur de **souscrire à leur nouveau contrat en moins de 10 minutes**.

Au-delà de la fluidité et de la simplicité du parcours, cette offre spécialement conçue pour changer d'assurance de prêt permet aux emprunteurs de **réaliser d'importantes économies** et ainsi de **regagner du pouvoir d'achat**.

#### Regagner du pouvoir d'achat grâce à la législation en vigueur

##### Cas client :

Marie, 30 ans, emprunte auprès du Crédit Agricole Aquitaine 250 000 euros sur 25 ans pour l'achat de sa résidence principale. Pour couvrir son crédit immobilier, le Crédit Agricole lui vend un contrat d'assurance emprunteur à 0,36% et dont le coût mensuel s'élève à 75 euros. 10 mois plus tard, Marie, grâce à la loi Hamon, change de contrat au profit d'un autre, tout aussi couvrant

mais beaucoup moins cher : **ses mensualités passent de 75 à 12 € par mois**. Sur la durée totale de son crédit, Marie économisera + de **18 000 euros**.

Pour rappel, depuis 2010, la législation se positionne en faveur du consommateur :

- La loi Lagarde (2010) permet à l'emprunteur de choisir librement son assurance de prêt au moment de l'octroi du crédit immobilier ;
- La loi Hamon (2014) donne à l'emprunteur le droit de changer d'Assurance de Prêt quand il le souhaite durant la première année de vie du contrat;
- Afin de ne pas verrouiller l'emprunteur qui n'aurait pas procédé à la résiliation lors de la première année, l'amendement Bourquin (2018) offre la possibilité aux emprunteurs de changer de contrat chaque année à date d'anniversaire de la signature de l'offre de prêt.

Face aux différentes manœuvres dilatoires mises en place par les banques pour empêcher leurs clients de profiter de leur droit, une nouvelle proposition de loi a été déposée courant septembre 2021 demandant la **possibilité de résilier les contrats d'assurance emprunteur à tout moment et sans frais**. Passera ? Ne passera pas ? Réponse dans quelques mois !



Astrid Cousin – Porte Parole Magnolia.fr  
[Astrid.cousin@magnolia.fr](mailto:Astrid.cousin@magnolia.fr)  
06 77 99 53 05

## A PROPOS DE MAGNOLIA.FR : LE COMPARATEUR D'ASSURANCES

Grâce à son important réseau de banques, courtiers en crédit immobilier, de conseillers en gestion de patrimoine et sa trentaine de prestigieux partenaires (Swiss Life, Spheria, Générali, April, Cardif, MetLife, AXA, Afi-Esca...), Magnolia.fr offre à ses clients une expertise gratuite dédiée à l'assurance de prêt et à la mutuelle santé. **Leader en assurance de prêt sur internet depuis 15 ans**, Magnolia.fr développe également son expertise en santé en offrant à ses clients le même service via un comparateur ouvert, proposant une dizaine de contrats de complémentaire santé et via son service client d'exception. Aujourd'hui, la société gère plus de 200 000 assurés dont près de 35 000 nouveaux par an. Chaque année, via ses sites marchands BtoB et BtoC, plus de 260.000 demandes de simulation sont traitées par ses 100 experts en assurance. Ils guident les utilisateurs dans leurs choix afin de leur permettre de réaliser d'importantes économies tout en bénéficiant des meilleures garanties.

Pour plus d'informations : <http://www.magnolia.fr>

